

# MODALITÉS DE RÉSERVATION

Les appartements seront attribués **par ordre chronologique d'arrivée des demandes reçues par email** (la date et de l'heure indiquées sur le mail faisant foi).

- Les mails envoyés avant l'heure d'ouverture des réservations, soit 9h00, ne seront pas pris en compte.
- Aucune demande de réservation ne sera prise par téléphone.
- Durée de location : une semaine maximum pendant les vacances scolaires, deux semaines hors vacances.

## **Dans votre email, il faudra indiquer :**

- Nom et prénom
- Nom de l'employeur
- Lieu de séjour : Saint-Gervais ou Blonville-sur-Mer
- La période de réservation souhaitée : date d'arrivée et date de départ.
- Le numéro de l'appartement que vous souhaitez réserver OU vos choix, dans l'ordre de préférence des appartements que vous souhaitez réserver.

**À noter** que les personnes ayant bénéficié de séjours pendant la même période en année n-1 ne seront pas prioritaires.

**Un mail vous sera envoyé pour confirmer votre réservation.** Il comprendra le dossier et les conditions d'inscription.

**Votre réservation ne sera définitive** que lorsque nous aurons reçu le dossier d'inscription complet qui devra nous être envoyé dans un délai maximum de 10 jours.

Il devra comprendre la fiche d'information complétée ainsi que tous les documents demandés.

**Dans le cas où ne recevrons pas votre dossier dans les délais impartis,** l'appartement sera repropné à la location. Vous en serez informé par email.

